

**COMMUNE
de
MORLANWELZ**

Population : 18.700 habitants

SECRETARIAT

C.C.B. 091-0003981-33

Tél. (064) 43.17.17

Fax (064) 43.17.21

Morlanwelz, le 28 février 2011

ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL N° 2.-

M.

est invité(e) pour la première fois à assister à la réunion du Conseil communal qui se tiendra à l'Hôtel communal, **le mercredi 09 mars 2011 à 20h00.**

ORDRE DU JOUR.-

1. Cimetières communaux – Demandes de concessions de terrain.-
2. Centre Public d'Aide Sociale – Budget 2011 – Vote d'un douzième provisoire – Autorisation.-
3. Centre Public d'Action Sociale- Budget 2011 – Décision.-
4. Actualisation du plan de gestion effectuée en 2011-2016 – Approbation – Décision.-
5. Communication de la décision de l'autorité de tutelle – Notification.-
6. Communication de la décision de l'autorité de tutelle – Notification.-
7. Plan de cohésion sociale – Approbation du rapport financier 2010.-
8. Plan de cohésion sociale – Approbation du rapport financier 2010 Article 18.-
9. Plan stratégique de sécurité et de prévention – Approbation des rapports financiers 2010.-
10. Plan de cohésion sociale – Approbation du rapport d'activités 2010 et prévisionnel budgétaire 2011.-
11. Plan de cohésion sociale – convention 2011 ASBL Lire et Ecrire article 18.-
12. Plan de cohésion sociale – Approbation de la convention de mise à disposition de personnel.-
13. Plan de cohésion sociale – Approbation de la convention de mise à disposition de personnel.-
14. Plan de cohésion sociale – Conventions 2011 article 27.-
15. Dossier pédagogique des centres de vacances pour les plaines – Approbation.-
16. Création d'une Association des villes jumelées – Accord de principe – Décision.-
17. Engagement d'un Conseiller en Environnement – Approbation – Décision.-
18. Contrôles d'identité systématiques de personnes – Ordonnances de police – Ratification.-
19. Réglementation de la circulation et du stationnement des véhicules dans diverses rues – Décision.-
20. Réglementation de la circulation des cyclistes dans diverses rues à sens unique – Décision.-

H U I S C L O S

21. Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'une Directrice, à titre temporaire.-
22. Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'une institutrice maternelle, à titre temporaire.-
23. Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'une institutrice maternelle, à titre temporaire.-

- 24.Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'une institutrice maternelle, à titre temporaire.-
- 25.Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'une institutrice maternelle, à titre temporaire.-
- 26.Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'une institutrice maternelle, à titre temporaire.-
- 27.Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'une institutrice maternelle, à titre temporaire.-
- 28.Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'une institutrice maternelle, à titre temporaire.-
- 29.Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'une institutrice maternelle, à titre temporaire, à raison de 20 périodes/semaine.-
- 30.Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'une institutrice maternelle, à titre temporaire.-
- 31.Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'une institutrice maternelle, à titre temporaire, à raison de 20 périodes/semaine.-
- 32.Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Congé pour prestations réduites d'une institutrice maternelle.-
- 33.Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'une institutrice maternelle, à titre temporaire, à raison de 6 périodes/semaine.-
- 34.Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Mise en disponibilité pour cause de maladie d'une institutrice maternelle.-
- 35.Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'un instituteur primaire, à titre temporaire.-
- 36.Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'une institutrice primaire, à titre temporaire.-
- 37.Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Mise en disponibilité pour cause de maladie d'une institutrice primaire.-
- 38.Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Mise en disponibilité pour cause de maladie d'un instituteur primaire.-
- 39.Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Mise en disponibilité pour cause de maladie d'un directeur.-
- 40.Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'une maîtresse spéciale de religion islamique, à titre temporaire, à raison de 4 périodes/semaine.-
- 41.Octroi de titres repas aux membres du personnel communal et aux grades légaux à l'exclusion du personnel enseignant pour l'année 2011 – Décision
- 42.Demande de mise à la pension d'un membre du personnel communal au 01 décembre 2011.-
- 43.Remplacement du Secrétaire communal du 09 mars 2011 au 12 mars 2011 – Ratification.-
- 44.Décision dans l'urgence du Collège communal d'ester en justice – Ratification.-

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

M. BURION

J. FAUCONNIER